



ACKERMANS & VAN HAAREN

ACKERMANS & VAN HAAREN
ANNONCE LE LANCEMENT D'UN
PROGRAMME DE RACHAT
D' ACTIONS PROPRES POUR UN
MONTANT DE 70 MILLIONS D'EUROS

COMMUNIQUÉ DE PRESSE
ANVERS
5 OCTOBRE 2022, 8.00

Information réglementée au sens de l'arrêté royal
du 14 novembre 2007.



Ackermans & van Haaren annonce le lancement d'un programme de rachat d'actions propres pour un montant de 70 millions d'euros. Le programme débute le 5 octobre 2022 et se poursuivra en principe jusqu'à l'assemblée annuelle du 22 mai 2023.

Lors de sa réunion du 4 octobre, le conseil d'administration a approuvé un programme de rachat d'actions propres pour un montant maximum de 70,0 millions d'euros. Le conseil d'administration considère un rachat d'actions propres comme un investissement judicieux des importantes ressources financières de la société.

Le programme de rachat débutera le 5 octobre 2022 et se terminera en principe la veille de l'assemblée générale annuelle, prévue le 22 mai 2023, sauf si le montant maximal soit déjà investi avant cette date.

Dans le cadre de ce programme, Ackermans & van Haaren pourra racheter ses propres actions pour un montant maximum de 70,0 millions d'euros. Les rachats auront lieu conformément aux conditions approuvées par l'assemblée générale extraordinaire du 9 novembre 2020 et en accord avec les lois et règlements applicables en matière de rachat d'actions propres.

A cet égard, Ackermans & van Haaren envisage d'engager un intermédiaire financier indépendant qui peut agir sur la base d'un mandat discrétionnaire.

Les informations pertinentes concernant le rachat d'actions propres seront publiées régulièrement, comme l'exige la loi.

Les actions rachetées dans le cadre de ce programme pourront être utilisées pour couvrir les obligations futures de la société dans le cadre de son plan d'options sur actions. Dans le cadre de ce plan d'options la société possède déjà 361.600 actions propres.

Le conseil d'administration se réserve le droit d'annuler ou d'aliéner les actions propres à une date ultérieure.

Ackermans & van Haaren se positionne comme le partenaire à long terme pour les entreprises familiales et les équipes de direction, avec pour objectif de développer ensemble des entreprises leaders dans leur secteur et de contribuer à un monde plus durable.

Ackermans & van Haaren est un groupe diversifié, actif dans 4 secteurs clés : Marine Engineering & Contracting (DEME, l'une des plus grandes entreprises de dragage au monde - CFE, un groupe de construction avec le siège central en Belgique), Private Banking (Delen Private Bank, l'un des plus grands gestionnaires indépendants de fonds privés en Belgique, et le gestionnaire de fortune JM Finn au R.-U. - Banque Van Breda, banque niche pour les entrepreneurs et les professions libérales en Belgique), Real Estate & Senior Care (Nextensa, un groupe immobilier intégré coté en bourse) et Energy & Resources (SIPEF, un groupe agro-industriel actif dans l'agriculture tropicale).

Sur le plan économique, le groupe AvH représentait en 2021, via sa part dans les participations, un chiffre d'affaires de 6,0 milliards d'euros et employait 22.563 personnes. AvH est coté sur Euronext Bruxelles et est repris dans l'indice BEL20 et le DJ Stoxx 600 européen.

Site web

Tous les communiqués de presse d'AvH et des principales sociétés du groupe, ainsi que l'"Investor Presentation", peuvent être consultés sur le site d'AvH www.avh.be. Les personnes intéressées qui souhaitent recevoir les communiqués de presse par e-mail peuvent s'inscrire via ce site web.

Calendrier financier

23 novembre 2022	Déclaration intermédiaire T3 2022
28 février 2023	Résultats annuels 2022

Contact

Pour d'autres informations,
veuillez vous adresser à :
e-mail: dirsec@avh.be

John-Eric Bertrand
co-CEO
Tel. +32.3.897.92.22

Piet Dejonghe
co-CEO
Tel. +32.3.897.92.35

Tom Bamelis
CFO
Tel. +32.3.897.92.42

